Déménagement mode d'emploi

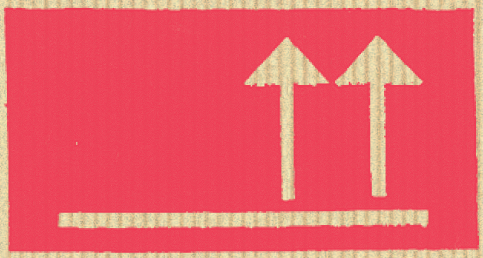

association genevoise
des entreprises de
déménagements
www.aged.ch

Déménager, c'est une affaire de professionnels !

Pour vous garantir un déménagement sans souci, l'AGED (Association Genevoise des Entreprises de Déménagements) a édicté des normes de qualité. Les déménageurs membres de l'AGED s'engagent par contrat à :

1. Distribuer gratuitement la brochure "Déménager en douceur" éditée par l'Association.
2. Effectuer des devis gratuits, sans engagement, sur simple appel téléphonique.
3. Fournir et livrer du matériel d'emballage adapté et éprouvé.
4. Mettre à disposition du personnel de confiance, compétent et qualifié, capable d'accomplir parfaitement les missions qui lui sont confiées.
5. Utiliser des déménageuses équipées de couvertures de protection et d'un système d'arrimage spécifique pour le transport des meubles.

L'AGED, un véritable label de qualité !

6. Assumer la responsabilité civile selon les conditions générales ASTAG et proposer dans tous les cas une assurance tous risques à un tarif compétitif.
7. Honorer les délais, de l'établissement du devis à la mise en place du mobilier.
8. Garantir un service après-vente à l'écoute de vos préoccupations.
9. Favoriser une solution environnementale à prix et qualité comparable.
10. Respecter et faire respecter l'ensemble des normes AGED.

L'AGED est une association d'entreprises compétentes, qui contrôle la qualité des prestations de ses membres pour que votre déménagement ne vous laisse jamais de mauvais souvenirs.

Pour déménager, choisissez bien votre partenaire, choisissez un membre AGED.

Notre association réunit treize entreprises de déménagement soucieuses de fournir des prestations de qualité. Nous nous sommes fixés un code de conduite commun et chaque membre AGED s'engage à vous fournir les services suivants :

Devis gratuit
Sur simple appel téléphonique, un spécialiste se rendra à votre domicile pour évaluer le volume à déménager et établir une offre, sans engagement de votre part.

Mise à disposition d'emballages
Nous vous fournissons bacs et cartons que nous reprenons gratuitement lorsque vous serez à nouveau installés. Des cartons de penderie pour vos vêtements et des emballages spéciaux pour votre cave à vin sont à votre disposition.

Stationnement
Afin de simplifier le chargement et le déchargement, nous nous occupons de poser des bornes provisoires de stationnement interdit devant les immeubles.

Assistance technique
S'il y a lieu, nous démontons les grandes pièces de mobilier (parois murales, armoires) et nous nous chargeons de les installer dans votre nouveau logement, selon vos instructions.

Assurance
Si vous acceptez notre proposition d'assurance complémentaire, nous vous ferons bénéficier d'une couverture d'assurance tous risques.

Service étendu
Si vous le désirez, nous nous chargeons aussi de l'emballage et du déballage de vos affaires.

Garde-meubles
Chaque membre AGED tient un garde-meubles à votre disposition où votre mobilier peut être entreposé dans les meilleures conditions.

Garantie de qualité
Les équipes de déménageurs des membres AGED sont des professionnels qualifiés, connaissant leur métier. Leurs camions sont capitonnés, pourvus de sangles et de couvertures afin de protéger votre bien et de le transporter dans les meilleures conditions.

Vous déménagez, qui faut-il avertir ?

La régie des locaux que vous quittez par lettre recommandée

Dans le canton de Genève, la résiliation d'un bail portant sur un logement se fait en principe trois mois à l'avance. La régie acceptera un délai de deux mois si vous présentez une personne susceptible de vous succéder.
En période de pénurie, il est possible que votre régie consente à un arrangement à plus court terme.

Pour les locaux commerciaux, le baux doivent être dénoncés pour la prochaine échéance, en principe six mois à l'avance.
Quoi qu'il en soit, vous demeurez responsable du paiement de votre loyer ainsi que des obligations découlant de votre bail jusqu'à l'obtention du bon de sortie de la part de la régie.

Swisscom (SA)

49, route de Meyrin
Case postale
1211 Genève 2
Numéro gratuit : 0800 800 113
Par écrit, 15 jours à l'avance.

L'office postal de votre quartier

En remplissant un formulaire au guichet, 7 jours à l'avance.

Services industriels de Genève (SIG)

Changements d'adresse
1219 Le Lignon
Tél. Centre des abonnés : 0844 800 808
Par appel téléphonique, 3 jours à l'avance.

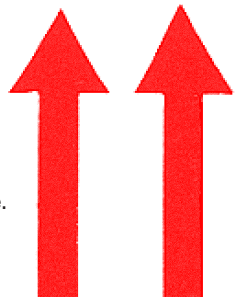

Services des automobiles et de la navigation

86, route de Veyrier
1227 Carouge
Téléphone : 022 388 30 30
En vous présentant aux guichets ou par écrit, en envoyant les documents à modifier (permis de circulation et de conduire avec une photo de passeport) dans les 14 jours suivant votre déménagement.

Office cantonal de la population

88, route de Chancy
1213 Onex
CP 2652 - 1211 Genève 2
Téléphone: 022 546 46 46
En vous présentant au guichets ou par écrit, en envoyant si nécessaire le permis ou l'attestation à modifier dans les 14 jours suivant votre déménagement.

Administration militaire

Service de l'arrondissement,
Quai Ernest-Ansermet 18 bis
1211 Genève 4
Téléphone : 022 327 41 11
Par écrit, en envoyant votre livret de service. Si vous changez de canton, pensez à annoncer le changement aux deux Départements concernés.

Service cantonal de la Protection civile

Par écrit, en envoyant votre livret de service. Si vous changez de canton, pensez à annoncer le changement aux deux Services cantonaux concernés.
Au guichet:
Rue des Rois 13
1204 Genève
Par courrier:
Service d'incendie et de secours
Rue du Vieux-Billard 11
1205 Genève
Téléphone: 022 418 71 81 - Fax: 022 418 71 82

Guichet universel
Si vous êtes d'origine genevoise ou confédérée :
www.ge.ch/etrangers-confederes/fr/doc/c4-1change-ment.adresse.pdf

Si vous êtes ressortissant d'un autre pays:
http://www.ge.ch/etrangers-confederes/fr/?rubrique-emoluments

Guichet universel
www.ge.ch/demarches/welcome.asp
Si vous déménagez à l'intérieur du canton de Genève, vous pouvez simplement réunir et envoyer ou apporter au Guichet universel, tous les documents à modifier concernant :
- l'Office cantonal de la population
- le Département militaire
- le Service de la protection civile
- et le Service des automobiles et de la navigation

Registre du commerce
4, rue du Puits-St-Pierre
Case postale 1211 Genève 3
Téléphone : 022 546 88 60
Sociétés en nom simple, par lettre.
Sociétés anonymes, par écrit, pour autant qu'il n'y ait pas de changement de commune.

Votre employeur
Vous avez droit à un jour de congé

Votre caisse maladie
Vos assureurs
Les journaux auxquels vous êtes abonné
Vos relations bancaires
Les écoles ou secrétariats de cours
Les clubs et associations dont vous êtes membre
Vos parents et vos amis
Vos clients et partenaires commerciaux

Les offices postaux tiennent des cartes préimprimées à votre disposition.

Simplifiez-vous le déménagement, organisez-vous.

Triez
Profitez d'un déménagement pour trier vos affaires. Les vêtements, objets et meubles en bon état sont repris par le Centre social protestant (Tél : 022 807 07 00), la communauté d'Emmaüs (Tél : 022 342 39 59) et Caritas (Tél : 022 708 04 25). Avertissez-les à temps. Pour les objets encombrants et hors d'usage, adressez-vous à la Voirie de votre commune.

Teinturerie et cordonnier
Donnez vos vêtements à nettoyer et vos chaussures à réparer avant de déménager, vous irez les rechercher après.

Réparations
Profitez de l'occasion pour faire effectuer les petites réparations de mobilier ou d'appareils électroménagers.

Achats
Faites-vous livrer les acquisitions pour votre nouvel appartement directement à votre nouvelle adresse.

Travaux
Dans la mesure du possible, faites poser les moquettes et effectuer d'éventuels travaux avant d'emménager.

Plan de l'appartement
Dressez un plan de votre nouveau logement et prévoyez comment vous voulez vous installer. Mesurez les fenêtres, vous pourrez ainsi préparer les rideaux.

Marquage
Posez des autocollants de couleurs différentes sur les cartons et les meubles en fonction des pièces dans lesquelles nous devrons les déposer. Le jour du déménagement, vous marquerez de la même manière les portes dans votre nouveau logement.

Emballez à l'avance
Les choses dont vous n'avez pas l'usage quotidien peuvent être emballées à l'avance, notamment ce qui se trouve à la cave ou au grenier.

Pensez à modifier les cartes de visite, les tampons, le papier à lettres ainsi que les enveloppes.

La veille du déménagement

Vider et dégivrer le frigidaire

Vider et dégivrer le congélateur
(il est possible de le transporter plein sur de petites distances)

Rouler et ficeler les tapis

Décrocher les rideaux et les mettre dans des cartons.

Le jour du déménagement

Animaux domestiques
Confiez-les à des amis. Il est inutile de les énerver en les associant à la fièvre du dernier jour.

Bijoux, valeurs et papiers importants
Il est prudent de les emballer à part et de les mettre en lieu sûr pendant le déménagement.

Panier à provision
Préparez votre pique-nique et emballez les objets de première nécessité. Vous serez content d'avoir du savon et un essuie-mains, du papier toilette, des pansements rapides, une lampe électrique, des ampoules et des fusibles, ainsi que marteau et tournevis, sous la main.

Lampes
Les démonter sans oublier auparavant de couper le courant.

Appartement à remettre
Le nettoyer ou le faire nettoyer.
Etablir le procès-verbal de l'état des lieux.
Remettre les clés et demander la restitution de la caution.

Petit ABC de l'emballage

Armes à feu
Il est indispensable de les décharger.

Bibelots
Emballez soigneusement les objets fragiles, un par un, dans du papier afin qu'ils ne s'entrechoquent pas, remplissez également les espaces vides avec du papier. Ne mélangez pas des objets lourds avec des objets fragiles.

Congélateur
Il est possible de le transporter plein sur de petites distances

Disques
Emballez vos disques noirs dans de petits cartons, pour éviter la casse placez-les verticalement.

Duvets
Placez duvets et cousins dans des armoires ou demandez-nous de grands cartons.

Eclairages
Si vous ne voulez pas démonter vos installations électriques vous-même, un électricien de votre quartier s'en chargera volontiers. Il les installera également dans votre nouveau logement.

Fleurs
Les pots de fleurs et plantes vertes placés dans des corbeilles à linge ou des seilles en plastique seront faciles à transporter.

Lave-vaisselle
Débranchez l'appareil et videz les tuyaux.

Linge de maison
Emballez-le dans des valises ou des cartons.

Liquides
Veillez à bien fermer les récipients.

Livres
Ils sont lourds. Mettez-les dans de petits cartons.

Machine à laver
Débranchez-la et videz les tuyaux. Bloquez le tambour ou demandez à l'installateur de le faire pour vous.

Mobilier
Verrouillez portes et tiroirs et gardez les clés sur vous.

Ordinateurs
Observez les instructions du constructeur et indiquez les connexions avec des autocollants de couleurs différentes. Les déménageurs les mettront dans des emballages appropriés le jour du déménagement.

Produits dangereux
Les produits inflammables ou corrosifs seront transportés à vos propres risques et doivent être explicitement signalés aux déménageurs.

Produits alimentaires
Ne les emballer qu'au dernier moment.

Réfrigérateur
Débranché la veille au soir, il aura le temps de dégeler.

FRAGILE

Stéréo
Observez les instructions du constructeur et indiquez les connexions avec des autocollants de couleurs différentes.

Tapis
Ils voyageront roulés et ficelés.

Vaisselle
La vaisselle doit être emballée dans des cartons ou des caisses. Pour éviter la casse, chaque pièce sera enveloppée séparément dans du papier froissé. Placez les assiettes debout.

Vêtements
Cartons ou valises conviennent très bien. Pour les vêtements qui risquent de se froisser, nous mettons des cartons penderies à votre disposition.

Vin
Demandez-nous des cartons spéciaux.

Notes :

Membres AGED

Balestrafic SA
17-19, rue Baylon
Case postale 1352
1227 Carouge
Tél. 022 308 88 00
local@balestrafic.ch
www.balestrafic.ch

J. Chassot & fils
“Chasseur Express”
Jean-Pierre Chassot Succ.
14, rte du Pont-Butin
1213 Petit-Lancy
Tél. 022 900 00 33
info@chasseurexpress.ch

DGM Veron Grauer SA
21, Mouille-Galland
24, chemin Grenet
1214 Vernier
Tél. 022 732 64 40
moving@veron-grauer.ch
www.veron-grauer.ch

Ducret M. SA
105A, route des Jeunes
1227 Carouge
Tél. 022 308 61 00
info@ducret-sa.ch
www.ducret-sa.ch

Harsch Henri HH SA
10, rue Baylon
Case postale 1156
1227 Carouge
Tél. 022 300 43 00
harsch@harsch.ch
www.harsch.ch

Interdean Switzerland SA
18, chemin Grenet
Z.I. de Mouille-Galland
1214 Vernier
Tél. 022 939 10 00
geneva@interdean.com
www.interdean.com

Ordem SA
Case postale 1049
1211 Genève 5
Tél. 022 798 90 90
ordem@ordem.ch
www.ordem.ch

Pelichet NLC SA
55, rte des Jeunes
1227 Carouge
Tél. 022 827 80 00
info@pelichet.ch
www.pelichet.ch

Ritschard SA
47 bis, route des Jeunes
Case postale 1455
1211 Genève 26
Tél. 022 827 76 00
ritschard@ritschard.ch
www.ritschard.ch

Schneider
Déménagements SA
23, route des Jeunes
1227 Carouge
Tél. 022 788 00 48
geneve@schneider-demenagements.ch
www.schneider-demenagements.ch

Aged secrétariat

Tél. 058 715 32 22
Fax. 058 715 32 13
98, rue de Saint-Jean
Case postale 5278
1211 Genève 11
www.aged.ch